



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 26/03/13

Reçu en Préfecture le : 26/03/13  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 25 mars 2013**  
**D-2013/182**

***Aujourd'hui 25 mars 2013, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire***

**Etaient Présents :**

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Madame Arielle PIAZZA, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAILOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Béatrice DESAIGUES, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,

**Excusés :**

Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Alain MOGA, Monsieur Josy REIFFERS, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Paola PLANTIER

**Gestion technique du stationnement sur voirie,  
entretien et maintenance, collecte, gestion  
des recettes, acquisition, pose et dépose des  
horodateurs. Signature du marché. Autorisation**

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Mis en place à Bordeaux en 1974, le stationnement payant s'est depuis régulièrement étendu chaque année.

Aujourd'hui, la Ville compte environ 8000 places et 500 horodateurs répartis en 20 zones résidants gérés en régie directe.

Le stationnement sur la Ville est payant du lundi au samedi de 09h00 à 19h00.

La complexité croissante des technologies utilisées pour le fonctionnement de ces appareils requiert une compétence spécialisée de plus en plus exigeante de la part des personnels chargés d'en assurer la gestion.

De plus, la maintenance des appareils sur toutes les plages horaires payantes et sur un périmètre en extension est aujourd'hui difficilement conciliable avec l'organisation de l'équipe en place.

Dans ce contexte la Direction de la Concurrence et de la Commande Publique a lancé un appel d'offres ouvert sur la base d'un cahier des charges élaboré par la Direction de la Police Municipale et de la Tranquillité Publique.

Le présent marché vise à l'acquisition, la pose, la centralisation, la gestion de la collecte et de la maintenance des horodateurs.

Ce marché à bons de commande sans minimum ni maximum sera conclu pour une durée de deux ans à compter de sa notification renouvelable tacitement deux fois pour une durée de un an.

A l'issue de la procédure et au vu du rapport d'analyse technique, la commission d'appel d'offres a classé en premier l'offre de la société URBIS.

Le montant de la dépense est estimé, sur 4 ans, à 2 951 871,28 € TTC pour la Ville.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire, à signer ce marché avec la société précitée en application des articles 33, 40, 57 à 59 et 77 du Code des marchés publics.

La dépense en résultant sera imputée sur le budget des exercices concernés rubriques 822, 821 - articles 2318, 611.

## **ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 25 mars 2013

P/EXPEDITION CONFORME,

**Monsieur Jean-Michel GAUTE**